

SUBVERSION DU FRANÇAIS : APPROPRIATION ET NORME ENDOGENÈ CHEZ DES ÉLÈVES LOCUTEURS DU FULFULDÉ

Haoua ADJI OUMAR

Centre National d'Éducation
Centre régional de la recherche et de
l'innovation du Nord, Cameroun
haouaadji@yahoo.fr

Résumé : Le français de référence, « l'ensemble des emplois répertoriés dans les grands dictionnaires du français et aux grammaires qui font autorité (Poirier 2000, pp.150-152) » tant conservé à l'ère coloniale, où des symboles étaient utilisés pour être accrochés aux cous de ceux qui écorcheraient la langue de Molière, a peu à peu évolué. Aujourd'hui, on parle « des Français », c'est-à-dire des variétés de français propre à chaque sphère géographique. Les réalités socioculturelles sont ainsi prises en compte. Ces variétés se manifestent chacune par des phénomènes telles les interférences, les appropriations, les calques, les écarts par rapport à la norme linguistique.

Mots-clés : français, norme, subversion, appropriation, sémantaxe.

SUBVERSION OF FRENCH: APPROPRIATION AND ENDOGENOUS STANDARD IN STUDENTS SPEAKING FULFULDE

Abstract: Reference French, "all the jobs listed in the major French dictionaries and authoritative grammars (Poirier 2000: 150-152)" so preserved in the colonial era, where symbols were used to be attached to the necks of those who would scratch the tongue of Molière, has gradually evolved. Today, we speak of "the French", that is to say varieties of French specific to each geographical area. Socio-cultural realities are thus taken into account. These varieties are each manifested by phenomena such as interference, appropriations, layers, deviations from the linguistic norm.

Keywords: French, norm, subversion, appropriation, semantax.

Introduction

Le français est introduit au Cameroun par la colonisation. Sa sphère d'utilisation était uniquement à l'école. Les enseignements¹ étaient chargés de l'enseignement comme dans les dictionnaires et dans le strict respect des règles orthographiques et grammaticales. Peu à peu, cette langue, en se mettant en contact permanent avec des individus parlant diverses langues, a commencé à évoluer et évolue encore. Les dimensions sociales et humaines de la langue sont prises en compte dans les échanges entre les individus. L'évolution du français

¹ Lorsque nous parlons des enseignements, il s'agit de l'enseignement de base, de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur.

parlé connaît une remontée on ne peut plus fulgurante. De ce fait, il se construit de jour en jour une frontière étanche entre la langue parlée et la langue écrite² ou codifiée qui est l'incarnation du français de référence. Le français de référence ou français de France est-il encore pratiqué de nos jours, surtout dans les pays étrangers où cette langue se discute du terrain avec des substrats ? Peut-on maintenir une langue dans sa position initiale, sans changement aucun ? L'hypothèse que nous posons est que la dynamique du français en contexte multilingue ne peut être freinée.

Notre démarche sera essentiellement descriptive et contrastive. Le travail que nous nous proposons de faire est essentiellement la description phonologique, lexicale et sémantique du français des élèves (fe), nous la comparerons à celle du français standard (fs). Notre corpus est constitué des copies des élèves de quelques collèges de Ngaoundéré (Cameroun), de leurs conversations et aussi de leurs exposés présentés dans les salles de classe. En effet, cette étude se veut diachronique puisqu'elle s'étale sur plusieurs années scolaires.

1. La phonématique

Pour décrire le français de ces élèves, l'étude des phonèmes et de leurs traits distinctifs est nécessaire. Ainsi, il est question dans cette partie de la présentation des phonèmes voyelles et consonnes du français et du fulfulde ainsi que de leurs comparaisons.

1.1 Les voyelles

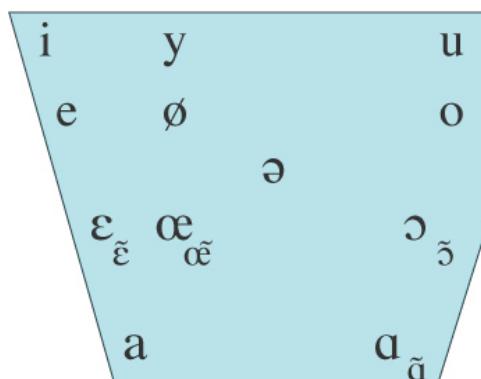
Ce sont des phonèmes qui présentent des traits vocaliques. Dubois les définit comme étant « des phonèmes présentant le trait vocalique et n'ayant pas de trait consonantique » (Dubois et al, 2002, p.510). L'étude comparative de ces unités distinctives permettra de comprendre les difficultés articulatoires des élèves à produire certains sons français.

-Les voyelles du français

Le français compte 16 voyelles dont 12 voyelles orales et 4 voyelles nasales. Les voyelles françaises sont représentées sous forme de trapèze appelé trapèze vocalique, comprenant l'information pertinente à leur classification.

² Contrairement à l'anglais qui évolue par le contact des langues et des individus. « ...Une langue érodée par des millions d'émigrants qui durent l'assimiler, simplifiée dans ses tournures et sa grammaire, une langue directe où la langue parlée et écrite sont en osmose. Une langue qu'on apprend par immersion en deux mois ».

Figure 1 : Trapèze vocalique français (Guibault, 2021, p.1)



Les différentes caractéristiques articulatoires de ces voyelles se résument dans le tableau suivant :

Tableau 1 : Système vocalique français

		Antérieurs		Central	Postérieurs
		Étirés	Arrondis		Arrondis
Fermés	Aperture	[i]	[y]		[u]
Semi-fermés		[e]	[ø]	[ə]	[o]
Semi-ouverts		[ɛ] [ɛ̃]	[œ] [œ̃]		[ɔ] [ɔ̃]
Ouverts		[a]			[ɑ] [ɑ̃]

Inspection académique de la Manche – Équipe de circonscription de Mortain, 2009, p.4

-Les voyelles du fulfulde

Le fulfulde compte 5 voyelles de base ou voyelles brèves et s'écrivent comme en français : [a], [e], [i], [o], [u] et se prononcent de la même manière. En outre le fulfulde possède l'accentuation qui se manifeste par des allongements vocaliques : [aa], [ee], [ii], [oo], [uu]. Wikipédia, (2021, p.3) <http://fr.wikipedia.org>. Ce sont les voyelles dites longues.

Tableau 2 : Système vocalique fulfulfé

	Antérieures		Centrales		Postérieures	
	Brèves	Longues	Brèves	Longues	Brèves	Longues
Fermées	i	ii			u	uu
Mi-fermées	e	ee			o	oo
Ouvertes			a	aa		

Bilola, E. (2003)

-Similitudes au niveau des systèmes vocaliques français et fulfuldé

Le français et le fulfuldé possèdent en commun les trois voyelles de base : [i, a, u] ainsi que le [e] (antérieure, écartée, moins fermée que [i]) et [o] (postérieure, arrondie, moins fermée que [u]). Par contre, d'autres voyelles françaises sont absentes du système fulfuldé.

-Divergences au niveau des systèmes vocaliques français et fulfuldé

Le système vocalique du fulfuldé ne possède pas de voyelles antérieures arrondies : [y], [ø], [œ], [œ̃]. Celles-ci sont remplacées par les voyelles antérieures étirées : [i], [e], [ɛ] comme présentées ci-dessous :

[y] = [i]
 [œ] et [ø] = [e]
 [œ̃] et [ø̃] = [ɛ]
 [ə] = [e] ou [ɛ]

Quelques exemples de divergences

Mots d'origine Français	Mots d'emprunts Fulfuldé
Éducation	[edikasijon]
Prostitution	[prostitisijon]
Début	[dɛbi]
Bureau	[biro]
Musique	[mizik]
Jupe	[ʒip]
Saleté	[saletɛ]
Conduite	[kondit]
Propre	[propRe]
Visite	[vizite]
Dangereux	[danzere]
Mieux	[miɛ]
Fauteuil	[fotej]
Fleurir	[flerir]
Intérieur	[enterier]
Deux	[dɛ]
Bleu	[ble]

1.2 Les consonnes

Contrairement au son voyelle qui se manifeste par un son audible, le son consonne contient un obstacle (obstruction ou constriction) dans sa réalisation. Dubois et al., 2002 définissent la consonne comme « un son comportant une obstruction, totale ou partielle, en un ou plusieurs points du conduit vocal. La présence de cet obstacle sur le passage de l'air provoque un bruit qui constitue la consonne ou un élément de la consonne » p. 112.

-Le système consonantique français

Tableau 3 : Le système consonantique français

			Bilabiales	Labio-dentales	Apico-alvéolaires	Prédorso-alvéolaires	Prédorso-postalvéolaires	Dorso-palatales	Dorso-vélaires	Dorso-uvulaires
Occlusives	Orales	Sourdes	p		t				k	
		Sonores	b		d				g	
	Nasales	Sonores	m		n			ɲ	ŋ	
Constrictives	Orales	Sourdes		f		s	ʃ			
		Sonores		v	l	z	ʒ	j/ç		ʁ

Guibault (2021, p.1)

-Les consonnes du fulfuldé

Le fulfulde comporte 27 phonèmes consonantiques : ' , b, ɓ, mb, c, d, d', nd, f, g, ng, h, j, nj, k, l, m, n, ny, ɲ, p, r, s, t, w, y, y'. Les consonnes, b, d, f, k, l, m, n, p, t et w, ont la même prononciation qu'en français.

-Similitudes et divergences au niveau des systèmes consonantiques français et fulfuldé

Le fulfulde et le français ont onze consonnes qui s'écrivent et se prononcent de la même manière. Ce sont : b, d, f, k, l, m, n, p, r, t, w. Le fulfulde comporte des consonnes spécifiques. Ce sont 4 consonnes glottales : [ɓ, d', y]; 2 nasales, dont la nasale palatale [ny] et la nasale vélaire [ɲ]; 4 mi-nasales : [mb, nd, nj, ng]. Le son [j] français devient [s] en fulfuldé. Le son [ʒ] français devient [z] en fulfuldé. Les graphèmes q, v, x et z sont des consonnes propres au français. La consonne « q » se prononce comme la lettre « k ». La consonne x se prononce : « ks », « gz » ou « s ». A partir de la présentation des systèmes phonologiques des deux langues, les divergences constatées ne peuvent que produire des interférences.

2. Interférences

L'interférence est le fait pour un locuteur de calquer ses énoncés sur les formes correspondantes de sa langue maternelle. S'agissant de ce phénomène d'interférence, Corder, dans ses études sur les productions langagières des apprenants d'une L2, évoque l'existence d'une théorie du transfert en ces termes :

Observation suggest that many errors bear as a strong resemblance to characteristics of the mother tongue, indeed many erroneous utterances read like word-for-word translations. This observation has led to the widely accepted theory of transfer which states that a learner of a second language transfers into his performance in the second language the habits of his mother tongue. If the system of the first language resemble those of

the second language we speak of facilitation, and where they differ there is interference or, at least, a learning problem³

Corder (1974, p.130)

Il ressort de ces propos que l'interférence subit l'influence de la psychologie behavioriste⁴. Skinner postule que chaque comportement s'acquiert suivant « le mécanisme du conditionnement »⁵. En situation d'appropriation de la L2, tout s'explique à partir du phénomène du transfert : soit la L1 facilite l'apprentissage de la L2, c'est le transfert positif ; soit la L1 constitue une entrave à l'apprentissage de la L2, c'est le transfert négatif associé à l'interférence. L'étude des interférences produites par ces élèves entre le système fulfuldé et le système français porte sur la phonétique et la phonologie.

Mais la langue, aussi châtiée soit-elle, charrie malgré elle – environnement et contexte obligent – des mots et locutions d'emprunts, notamment des anthroponymes, des noms d'objets spécifiques, des toponymes et des proverbes, avec parfois une note explicative en bas de page, endroit où semblent relégués tous les éléments ethnographiques n'ayant pas droit de cité. Il faut néanmoins reconnaître, dans tous ces éléments, des faits d'appropriation.

Amédégnato (2001, p. 755)

Le constat qui est fait est qu'il y a un processus d'assimilation du français.

Exemples d'interférences phonétiques

Français	Fulfuldé
Intelligent	[entelizan]
cousu	[kuzi]
cheveux	[seve]
nonchalant	[nonsalan]
chaussure	[sosir]
chaque	[sake]
chose	[soz]
chaleur	[saler]
charbon	[sarbon]
réfléchir	[reflexir]
accrocher	[akrose]
chou	[su]

³ L'observation suggère que de nombreuses erreurs ressemblent fortement aux caractéristiques de la langue maternelle, en effet de nombreux énoncés erronés se lisent comme des traductions mot à mot. Cette observation a conduit à la théorie largement acceptée du transfert selon laquelle un apprenant d'une langue seconde transfère dans ses performances en langue seconde les habitudes de sa langue maternelle. Si le système de la première langue ressemble à ceux de la seconde langue on parle de facilitation, et là où ils diffèrent il y a interférence ou, au moins, problème d'apprentissage

⁴ Le behaviorisme explique le comportement des individus comme des réactions aux stimuli venus du monde extérieur.

⁵ Le conditionnement opérant (appelé aussi conditionnement instrumental, apprentissage skinnerien ou conditionnement de type II) est un concept du behaviorisme initié par Edward Thorndike et développé par Burrhus Frederic Skinner au milieu du XXe siècle. Cette théorie s'intéresse à l'apprentissage dont résulte une action et tient compte de conséquences de cette dernière rendant plus ou moins probable la reproduction dudit comportement (Wikipédia, 2011, p.1).

Au-delà de l'assimilation, il y a un phénomène d'appropriation qui en ressort.

3. Appropriation

En Afrique, la pratique ordinaire de la langue française tire parti du plurilinguisme (Prignitz, 2004, p.29). Ce terme est employé pour décrire le processus par lequel l'on s'approprie une langue étrangère : « s'approprier signifie, s'agissant d'un code linguistique, faire sien, faire la langue sienne, c'est agir à travers elle ; c'est toujours à travers elle, construire son identité individuelle et sociale » (K. Ploog et B Rui, 2003, p. 11). Il existe deux formes d'appropriation selon Manessy (1994, p.12), une appropriation fonctionnelle de la langue étrangère qui lui assure un statut de savoir spécialisé dans certaines situations de communication et une appropriation vernaculaire de la langue étrangère qui est désormais un moyen de communication indispensable aux locuteurs. Dans cette étude, nous sommes dans le cas d'une appropriation vernaculaire du français où les élèves manipulent la langue française à leur guise du moment où ils la parlent et l'utilisent dans plusieurs situations de communication en lui empruntant des mots, des calques, des syntagmes et des expressions. En somme, ils en font leur propriété si bien qu'ils transposent leur façon, leur manière de parler et de voir les faits en fulfuldé dans le français. Le résultat est que la langue française est façonnée, transformée, adaptée à leur guise et répondant aux besoins locaux. C'est ce qui fait dire à Wald (1994, p.115), « l'appropriation d'une langue importée commence dès le moment où, en dépit de son identification comme langue étrangère et/ou véhiculaire, son emploi n'implique plus nécessairement le rapport avec "l'étranger" ». Et comme le souligne Katja Ploog, par rapport à cette appropriation,

Les locuteurs africains se sont littéralement approprié l'ancienne langue coloniale en la façonnant selon leurs besoins. Dès lors, le français n'est plus véritablement superposé aux langues nationales, mais vient se ranger parmi elles.

Ploog (2005, p. 423)

C'est dire que le français n'est plus cette langue seconde ou langue étrangère, mais devient une seconde langue maternelle ou une langue nationale. Plusieurs faits linguistiques relèvent de l'appropriation du français à l'instar, des emprunts, des calques et de la morphosyntaxe.

3.1 Les emprunts

De tout temps, les langues empruntent aux autres langues, soit pour de nouveaux besoins soit encore pour de nouveaux concepts traduisant les réalités culturelles des langues prêteuses. C'est dans ce sens qu'

On observe souvent que les langues ne peuvent se suffire à elles-mêmes, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent répondre à tous les besoins de communication de leurs utilisateurs sans emprunter à d'autres langues. Rien de plus normal à dynamiser un autre système linguistique en s'ajoutant aux ressources de celui-ci

Loubier (2011, p.7)

Ces mots et expressions empruntés entrent dans la langue, se façonnent, se moulent dans l'autre langue et l'enrichissent pour ainsi dire. C'est ainsi que Sablayrolles (2003, p.18), parlant de l'emprunt linguistique, stipule que l'emprunt est « un procédé universel d'enrichissement des langues dont il n'y a pas lieu de s'offusquer. On emprunte la dénomination en même temps qu'on importe une nouvelle réalité concrète [...] ou abstraite ». Quelques exemples d'emprunts qui montrent le processus d'intégration des lexèmes du français dans le fulfulde tant sur le plan phonétique que morphologique.

<i>lekkol</i>	école
<i>liivour</i>	livre
<i>tabul</i>	table
<i>kisin</i>	cuisine
<i>piitirol</i>	pétrole
<i>allumeti</i>	allumette
<i>pula</i>	plat
<i>kuyor</i>	cuillère
<i>firgo</i>	frigo

3.2 Les calques

Les élèves locuteurs du fulfuldé sont certes des apprenants du français langue étrangère, mais sont d'abord des locuteurs d'une autre langue, leur première langue, leur langue maternelle avec ses réalités et ses représentations. En parlant français, ils reproduisent ces représentations pensées en fulfuldé. Reflétant la culture africaine, les calques se traduisent approximativement. Ils renvoient à un substrat prélinguistique que les locuteurs des différentes langues adaptent en français (Prignitz, 2004 : 29). C'est donc comme le dit Lafage (1996 : 598), l'assimilation et l'adaptation de cette langue aux besoins de l'expression d'une pensée par les locuteurs comme vecteur fréquent de communication. Ces élèves cherchent à exprimer leurs particularités socioculturelles. Les calques relevés auprès de ces élèves sont les calques aussi bien morphologiques⁶, sémantiques⁷ que phraséologiques ou idiomatiques⁸.

Exemples de calques

Enoncés	Signification
On était au village parce que le mari de ma tante était mort. Elle " a enlevé le pagne ".	La fin de la période de viduité

⁶ Le calque morphologique, qui intègre le sens étranger sous une forme nouvelle obtenue par une traduction, souvent littérale, de termes, de mots composés. Exemples : supermarché (supermarket), centre jardin (garden center), véhicule tueur (kill vehicle) (Loubier, 2011, p.15).

⁷ Le calque sémantique, qui associe (toujours par traduction) un sens étranger à une forme déjà existante dans la langue emprunteuse. Exemples : introduire (du sens de l'anglais introduce) utilisé à la place de présenter, gradué (du sens de l'anglais graduate) utilisé à la place de diplômé (Loubier, 2011, p.15).

⁸ Le calque phraséologique (appelé aussi calque idiomatique), qui intègre un sens étranger par la traduction d'expressions figurées et de locutions figées. Exemples : voyager léger/to travel light, avoir les bleus/to have the blues, ce n'est pas ma tasse de thé/it's not my cup of tea, prendre le plancher/to take the floor, contre la montre/against the watch (Loubier, 2011, p.15).

Elle m'embête " toujours et toujours "	Tout le temps
Si je " trouve ma main ", je viendrai.	J'ai le temps/je suis libre
Mon riz n'est pas encore " mûr " ; il faut attendre un peu.	Cuit
On va manger d'abord lorsque ça sera " mûr ".	
Celui-là, il passe tout son temps " derrière la case ".	Les toilettes (WC)
Les femmes sont toujours dans les " saarés " en train de s'occuper des travaux ménagers.	Maisons
Je vais " commencer la route " très tôt demain.	Voyager
Tous mes camarades " tapent à pieds " pour arriver ici.	Aller à pieds (évoquant la pénibilité)

3.3 La morphosyntaxe

Discipline qui regroupe l'étude des formes, la morphologie et celle des règles de combinaison des morphèmes, la syntaxe ; se traduit par une simplification aussi bien au niveau de la double construction (transitive/intransitive) (Prignitz, 2004, p.29) qu'au niveau de l'emploi fluctuant des prépositions (Gandon, 1992), c'est-à-dire leur absence ou leur substitution.

-Transitivité et intransitivité

On note à ce niveau un non-respect des règles établies. L'utilisation ou non des prépositions semble optionnelle. Ceci s'explique beaucoup plus par l'ignorance qui mène à une "indifférence" qui

[...] s'exprime par la variabilité de la valence, qui présente soit un complément prépositionnel ou direct, et la présence ou l'absence de complément pour le même verbe (et parfois dans le même contexte, qui semble pouvoir éluder cette spécification apportée par le complément) ; dans le cas particulier de la présence d'une préposition, son apport semble facultatif.

Prignitz (2005, p. 202)

Exemple 1 : Moi, si je pars chez la grand-mère, je vais **la** demander si mon frère est allé à l'école. Je sais qu'il ment.

Exemple 2 : dialogue entre deux camarades.

E1 : Tu sais, il l'a donné l'argent pour acheter le pain à la cantine-là. Quand, il a pris ça eh, il est sorti directement. On **lui** a cherché partout eh ; on ne **lui** a pas trouvé. Il **lui** a eu way hahaha... il **lui** a trompé mal kay.

E2 : Il est sorti à l'école-là comment ?

E1 : **Peut-être**, il a sauté par le mur-là non.

E2 : Le gars est fort dey, même le surveillant et les secteurs ne **lui** ont pas vu !

E1 : Pour se venger, l'autre **lui** a dénoncé chez le surveillant. Il va payer.

-Le "ça" et le "là"

Le "ça" et le "là" appartiennent à l'oral familier français. Dans notre contexte, il faut ajouter les interjections "way", "kay", "dey". De Féral (1994) parle des "appuis du discours" P. 7. Il est difficile pour ces élèves de ne pas les insérer dans leurs conversations. De Féral (1994, p.7) affirme que « Là dans le français des Camerounais reste un élément facultatif, dont l'emploi, plus fréquent qu'en France, est l'indice d'une valeur expressive moindre ». Dans le dialogue entre les deux camarades ci-haut, on relève, dans presque toutes les phrases, leur utilisation.

E1 : Tu sais, il l'a donné l'argent pour acheter le pain à la cantine-**là**. Quand, il a pris **ça** **é**, il est sorti directement. On lui a cherché partout **é** ; on ne lui a pas trouvé. Il lui a eu **way** hahaha... il lui a trompé mal **kay**.

E2 : Il est sorti à l'école-**là** comment ?

E1 : Peut-être, il a sauté par le mur-**là non**.

E2 : Le gars est fort **dey**, même le surveillant et les secteurs ne lui ont pas vu **é ha!**

E1 : Pour se venger, l'autre lui a dénoncé chez le surveillant. Il va payer.

4. Subversion

4.1 Sémantaxe

Elle est définie par Manessy (1990) comme étant « des manières africaines de voir les choses et de catégoriser l'expérience ». Ce sont des cryptotypes (Nicolai, 2001), c'est-à-dire des structures acquises nées de l'histoire et transmises au même titre que les « dispositions innées » qui sont à la fois prégnantes et stables bien que contingentes de par leur caractère acquis. Ces structures sont immanentes au groupe social et transcendant à l'individu (Prignitz, 2004, p.29). Cette notion est développée par Manessy en 1987 dans son article intitulé « créolité et créolisation » dans lequel il traite des langues créoles. Les langues et les structures créoles ont pour caractéristique commune de s'être développées sous une double contrainte : s'adapter à des situations imposées par le groupe détenteur du pouvoir et échapper à la logique d'un système qui déniait à l'individu, toute personnalité sociale et l'obligeait à s'exprimer dans une langue empruntée. Ainsi, au Congrès de Linguistique et de Philologie Romanes 19, précisera-t-il sa pensée (1995, p.228) en distinguant la sémantaxe du phénomène de l'interférence : Ce que nous avons en vue n'est pas le mécanisme d'interférence qui conduit des apprenants à couler dans le moule syntaxique de leur langue première la substance de la langue cible, mais plutôt le processus inverse : l'expression à travers les structures grammaticales imposées par la langue cible de catégories sémantactiques propres à la langue maternelle.

Exemples : Tu **veux manger le piment dans la bouche** de qui ?

= tu veux que c'est moi qui dévoile la vérité que nous tous savons ?

On va **porter le même pantalon** / on va **attacher le même pagne**.

= pour mettre en garde quelqu'un sur la tournure qu'une situation peut prendre

4.2 Norme endogène

Les pratiques linguistiques du français des élèves fulfuldéphones ne tiennent pas compte des règles de la langue française. Elles subissent des transformations dues au substrat linguistique de ces élèves qui est le fulfulde. Ces élèves, au lieu d'utiliser la norme exogène comme prescrit dans les livres et les dictionnaires, usent plutôt de la norme endogène aussi bien dans leurs écrits qu'à l'oral. Manessy donne une définition de la norme endogène en ces termes :

L'usage auquel les locuteurs jugent normal de recourir dans des circonstances où la pression de la norme exogène (externe) est sinon supprimée, du moins suspendue. [...] ce n'est pas un ensemble de règles ou de conventions explicites, mais une normalité fondée sur le désir réciproque de communiquer, un accord implicite quant à l'adéquation des modes d'expression et un savoir culturel partagé.

Manessy (1994, p.55)

Cette définition éclaire sur la différence qu'il y a entre cette norme et la norme exogène, celle des élites, de l'administration. La notion fait référence à une dynamique interne des langues, qui favorise la variation et légitimise les formes « ordinaires ». La question de la norme se trouve dès lors rafraîchie et posée, non plus à partir d'une langue artificiellement coupée de son milieu écologique, mais à partir de ce qui se parle, un vernaculaire marqué par le plurilinguisme (Wharton et al. 2008, 4e de couverture).

Conclusion

Cette étude qui a porté sur la subversion du français des élèves fulfuldéphones montre comment les élèves s'approprient et utilisent le français. Elle est une contribution aux variétés du français parlé au Cameroun, mieux dans la francophonie. En effet, ces élèves sont issus de la même région, l'Adamaoua, voire de la même ville, Ngaoundéré⁹ et tous sont locuteurs du fulfuldé. Ainsi, il n'y a pas une influence des substrats mais du substrat qui est le fulfulde étant donné que l'appartenance sociogéographique est un indice de la façon de parler de chaque individu. Le fulfuldé est donc la langue identitaire de ces élèves. En parlant français, ils calquent leurs énoncés sur les formes correspondantes du fulfuldé. Ceci se manifeste surtout aux niveaux phonétique et sémantique. On peut donc conclure qu'il y a émergence d'une norme endogène. Celle-ci est inévitable du moment où l'expression de la culture de l'individu ne peut se faire que dans sa langue. Et s'il faut l'exprimer dans une autre langue, et pour mieux le faire, l'on ne peut que la paraphraser, la calquer. C'est ce que font ces élèves et tous les locuteurs qui s'expriment dans des langues étrangères.

Références bibliographiques

- Amédégno, S. (2005). Vers une troisième génération d'écrivains togolais francographes, *Cahiers d'études africaines*, 163-164. [En ligne], consulté le 05 avril 2021. URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/119> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudesafriaines.119>
- Biloua, E. (2003). *La langue française au Cameroun: analyse linguistique et didactique*, Front Cover, P. Lang, - Français (Langue) - Cameroun, 342
- Corder, S.P. (1974). « Linguistic Insights » in *Applied Linguistics*, Bruxelles, AIMAV et Paris, Didier (coll. Etudes linguistiques)
- de Feral, C. (1994). Appropriation du français dans le sud du Cameroun, *Langue française, Le français en Afrique noire, fait d'appropriation*, 104, 37-48. [En ligne], consultable sur URL : http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1994_num_104_1_5737
- Dubois, J. et al (1994, rééd. 2002). *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.

⁹ Une étude statistique sur la provenance de ces élèves a permis de voir que 96.66% des élèves de cette école sont originaires de la ville de Ngaoundéré.

- Gandon, F.-M. (1992). Les prépositions en français populaire d'Afrique : indications pour une recherche. *Bulletin du réseau des observatoires du français contemporain en Afrique noire*, Paris, 8, 215-235.
- Guilbault, C. (2021). Trapèze vocalique du français. [En ligne], consulté le 21 mai 2021 sur URL : <https://www.sfu.ca/fren270/index.html>.
- Lafage, S. (1996). La Côte-d'Ivoire, une appropriation nationale du français?». De Robillard, D., Beniamino, M. (éds.), *Le Français dans l'espace francophone*, 2, 587-602.
- Loubier, C. (2011). De l'usage de l'emprunt linguistique, Montréal, Office québécois de la langue française.
- Manessy, G. 1990. De quelques notions imprécises : bioprogramme, sémantaxe, endogénéité, *Études créoles* XII, 2, 87-111.
- Manessy, G. (1994). *Le français en Afrique noire*, 245p. Paris, L'Harmattan.
- Manessy, G. (1994). Modalités d'appropriation d'une langue seconde (français d'Afrique et créoles français), In D. Véronique (éd).
- Nicolai, R. (2001). Exploration dans l'hétérogène : miroirs croisés », *Cahiers d'Études africaines*. 163-164, XLI-3-4, 399-421.
- Ploog, K. et Rui. (2003). Éléments socio-linguistiques pour une réflexion didactique à propos des situations africaines : présentation, dans *Appropriation du français en contexte multilingue*. Actes du colloque *Situations de plurilinguisme et enseignement du français en Afrique, 16-17 novembre 2003*, Besançon. France : Presses Universitaires de Franche Comté ; 11-17.
- Prignitz, G. (2005). Observations sur un corpus récent recueilli à Ouagadougou, Communication à la journée "Des inventaires lexicaux du français en Afrique à la sociologie urbaine... hommage à S. Lafage", 28.02. MSH Paris.
- Prignitz, G. (2004). Récupération et subversion du français dans la littérature contemporaine d'Afrique francophone : quelques exemples, *Glottopol*, 3, 26-43.
- Sablayrolles J.-F. (2003). « La néologie en français contemporain » *Innovazione lessicale e terminologie specialistiche nella società del plurilinguismo*. G. Adamo et V. Della Valle éd., coll. Lessico Intellettuale Europeo, Leo S. Olschki, Florence, 205-224.
- Wald, P. (1994). L'appropriation du français en Afrique noire : une dynamique discursive *Langue française*, 104, 115.
- Wharton et al. (2008). Normes endogènes et plurilinguisme : aires francophones, aires créoles », Lyon : ENS éd.

Autres

- Conditionnement opérant. (2021). Wikipédia, l'encyclopédie libre. [En ligne], consulté le 20 avril 2021 sur URL : http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Conditionnement_op%C3%A9rant&oldid=182097519
- Grammaire du peul. (2021). Wikipédia, l'encyclopédie libre. [En ligne], consulté le 18 juin 2021 sur URL : http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Grammaire_du_peul&oldid=182487643
- Inspection académique de la Manche – Circonscription de Mortain. (2009). Le système phonologique du français. [En ligne], consulté le 2 juin 2021, URL : <https://www.accaen.fr/dsden50/circo/mortain/spip.php?article76>